



**INTESA**  
Innovation dans les Technologies à support d'un  
développement durable de l'Agro-Industrie

## **Appel d'offre pour la sélection D'une société maître d'œuvre des systèmes hydroponiques en Tunisie**

**Projet INTESA : IS\_2.1\_074, « Innovation dans les Technologies à support d'un  
développement durable de l'Agro-Industrie », Programme IEV de coopération  
transfrontalière - Italie-Tunisie 2014-2020,**

**UNION TUNISIENNE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE,**

**Consultation n° 1/2021**



## I. Résumé

- **Sujet :** L'Union Tunisienne de l'Agriculture et la pêche (UTAP), lance un appel d'offre pour sélectionner : une société maître d'œuvre des systèmes hydroponiques en Tunisie, pour la rénovation, restauration et la modification d'une serre verre type « venlo » construite en 2012 dans le cadre du projet AGRIPONIC à La Manouba, Tunisie ;
  - **Projet :** INTESA : « *Innovation dans les Technologies à support d'un développement durable de l'Agro-Industrie* »
  - **Co-Financement :** Union Européenne, Programme IEV de coopération transfrontalière - Italie-Tunisie 2014-2020,
  - **Durée :** 2 mois
  - **Date limite de soumission :** 02 Août 2021
  - Pour postuler, veuillez envoyer l'offre technique et l'offre Financière à l'adresse E-mail : [projet.intesa@gmail.com](mailto:projet.intesa@gmail.com), avec objet : Sélection d'une société maître d'œuvre des systèmes hydroponiques en Tunisie/INTESA et ce avant le 02 Août 2021
- ❖ **N.B. : Ce projet est exonéré de la TVA !**

## II. Cadre générale

Le projet **INTESA : Innovation dans les Technologies à support d'un développement durable de l'Agro-Industrie**, est un projet standard dans le cadre du programme de coopération transfrontalière, Italie Tunisie 2014-2020, d'une valeur Totale de € 979 189,30, œuvrant sur l'objectif thématique du programme, **OT 2** : Soutien à l'éducation, la recherche, le développement technologique et l'innovation, **Priorité 2.1** - Promotion et appui à la recherche et à l'innovation dans les secteurs clés.

**INTESA**, en capitalisant sur les expériences et les compétences acquises par différents partenaires venant des différents milieux associatif et privés et de recherche, vise à fournir une définition et une évaluation complètes des **bonnes pratiques de production sous serres** utilisées dans les zones climatiques méditerranéennes afin de tester un **Modèle de culture hors-sol** dans des serres existantes, en fournissant une **formation et un suivi des performances environnementales** des serres.

L'une des serres sujet du projet INTESA est la serre en verre de Manouba qui a été construite grâce au projet AGRIPONIC, financé par le programme de coopération transfrontalière, Italie Tunisie 2007-2013. Cette serre sera engagée dans les différents groupes de tâches du projet INTESA comme prototype fonctionnel duplicable d'un système de production en hors-sol. Elle sera l'objet de formations spécifiques à un tel système cultural, à un modèle de production conjoint et des rencontres de vulgarisations visant les différents intervenants tel que : les chercheurs, les professionnels, les jeunes entrepreneurs, les agriculteurs, les ONG, ...

Durant la période d'un mois, l'UTAP accepte les postulations des sociétés maître d'œuvre du système hydroponique en Tunisie pour réaliser des travaux de rénovation, restauration et de modification d'une serre en verre type « venlo », construite en 2012 dans le cadre du projet AGRIPONIC à La manouba, Tunisie.



**INTESA**  
Innovation dans les Technologies à support d'un  
développement durable de l'Agro-Industrie

### III. Conditions de participation

Cet appel d'offre est ouvert pour toutes les sociétés Tunisiennes ou étrangères œuvrant dans le domaine de la construction et la mise en service des serres agricoles.

Les entreprises auront à produire impérativement un dossier complet et l'envoyé par courrier fermés et scellés avec tous les documents : une documentation générale, Une offre technique et Une offre financière :

#### 1. La documentation générale

- ✓ Lettre de soumission,
- ✓ Agrément du soumissionnaire valide en 2021
- ✓ Le statut du soumissionnaire dûment enregistré
- ✓ Déclaration sur l'honneur dûment signée et légalisée indiquant que le soumissionnaire n'est pas en état de faillite ni en état de règlement judiciaire
- ✓ Une déclaration sur l'honneur présentée par le soumissionnaire qu'il n'était pas un agent au sein de l'UTAP depuis au moins cinq ans.
- ✓ Attestation fiscale du soumissionnaire en cours de validité
- ✓ Certificat d'affiliation à la sécurité sociale du soumissionnaire
- ✓ Le cahier de charge, disponible sur le site web de l'UTAP : <http://www.utap.org.tn> avec signature et cachet du représentant légal du candidat
- ✓ Le CV de l'équipe qui sera en charge des différents travaux engagés par le cahier de charge spécifique à cet appel à candidature

#### 2. Offre technique

Le soumissionnaire devra fournir avec son offre :

- Une attestation dans laquelle il confirme qu'il a visité la serre et a consulté le matériel existant et son état de fonctionnement et que son offre prend en considération l'état réel de la serre et de son matériel ;
- ❖ **Pour le lot 1 : Solution technique**
- Un mémoire technique qui comprendra les renseignements suivants :
  - La description de la solution technique proposée et son fonctionnement ;
  - Le matériel à employer, les fiches techniques caractéristiques (la marque, le modèle, la matière, performances, ..) et garanties correspondantes et les différentes installations
  - La liste du matériel existant valorisé
  - Les plans
  - L'organisation du chantier et les moyens humains envisagés,
- Les mesures prévues pour assurer l'hygiène et la sécurité sur le chantier,
- Un programme d'exécution indiquant la durée prévisionnelle des différentes phases du chantier, dans le respect du délai global,
- Les mesures prises pour assurer la propreté du chantier pour la réduction des nuisances, et le tri des déchets de chantier,
- La désignation des sous-traitants envisagés,



**INTESA**  
Innovation dans les Technologies à support d'un  
développement Sostenable de l'agro-Industrie

- et tout autre renseignement permettant au candidat d'étayer la valeur technique de son offre.
- ❖ **Pour le lot 2 travaux génie civile :**
  - La description des travaux génie-civile ;
  - Les plans et notes de calculs
  - L'organisation du chantier et les moyens humains envisagés,
  - Les mesures prévues pour assurer l'hygiène et la sécurité sur le chantier,
  - Un programme d'exécution indiquant la durée prévisionnelle des différentes phases du chantier, dans le respect du délai global,
  - Les mesures prises pour assurer la propreté du chantier pour la réduction des nuisances, et le tri des déchets de chantier,
  - La désignation des sous-traitants envisagés,
  - et tout autre renseignement permettant au candidat d'étayer la valeur technique de son offre.
- ❖ **Pour le lot 3 Achat et installation du matériel :**
  - La liste du matériel prévu pour l'achat
  - Les devis qui comprennent les prix, les fiches techniques caractéristiques (la marque, le modèle, la matière, performances, ..) et
  - Les devis des différentes installations
  - Les garanties (matériels, installations, ..)
- ❖ **Pour le lot 4 Mise en service et maintenance :**
  - Programme des différentes installations et les tests de confirmations de fonctionnement
  - Un engagement pour la maintenance du système proposé et du fonctionnement général de la serre sur une durée minimale de 6 mois de la fin des travaux
- 

### 3. Une offre financière

L'offre financière, signée et avec cachet doit contenir :

- Un devis détaillé pour les différents lots au cahier de charge spécifique à cet appel d'offre
- Une offre H.T.V.A, en Dinard tunisien (TND) et EURO en utilisant le taux de conversion du mois de Juin disponible sur le site : [https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/procedures-guidelines-tenders/information-contractors-and-beneficiaries/exchange-rate-infoeuro\\_fr](https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/procedures-guidelines-tenders/information-contractors-and-beneficiaries/exchange-rate-infoeuro_fr)
- Une proposition des tranches de paiements, sachant que La dernière tranche, 10% du montant en H.T.V.A, sera effectuée après 3 mois de la validation du P.V de clôture des travaux ;
- L'engagement de la remise dans un délai max. de 20 jours à partir de la notification d'acceptation d'offre, d'une garantie bancaire de bonne exécution d'une valeur de 1 % du montant en HTVA du contrat.



#### IV. Modalité de soumission

- Les candidats doivent remettre leurs dossiers directement au coordinateur administratif et financier de l'UTAP ou les envoyer par lettre recommandée au siège de l'UTAP à l'adresse suivante 6 rue de l'assistance par la rue ALAIN SAVARY Cité EL KHADHRA 1003 TUNIS tout en mentionnant sur l'enveloppe extérieure à ne pas ouvrir consultation: Sélection d'une société maître d'œuvre des systèmes hydroponiques en Tunisie/INTESA
- La date limite de réception des offres est Lundi 02 Août 2021,
- Les offres parvenues après la date et l'horaire mentionnés ne seront pas prises en considération.
- La soumission est présentée en une seule étape. Elle comprend l'offre technique et l'offre financière, ainsi que toutes les pièces et documents demandés.
- Toute offre ne remplissant pas les conditions susmentionnées sera exclue.
  - **Est rejetée toute offre :**
    - Parvenue après les délais (le cachet du bureau d'ordre faisant foi).
    - Dont un document ou plusieurs documents demandés ne sont pas présentés ou qui ne sont pas présentés conformément aux exigences de cet appel.
    - Ne répondant pas aux termes de référence ou dont le participant y a apporté des modifications.

#### V. Examen des candidatures

Les candidatures présentées dans les délais prévus dans l'appel de sélection sont examinées par la Commission compétente auprès du bénéficiaire du projet. Seuls les candidats qui remplissent toutes les conditions seront admis à la sélection.

#### VI. Méthodologie de dépouillement des offres

##### 1. Offre technique :

La Commission technique de dépouillement évalue les offres techniques des candidats et attribue une note technique (NT) suivant les critères suivants :

Critère	Barème
Les mesures prévues pour assurer l'hygiène et la sécurité sur le chantier	10
Le programme d'exécution indiquant la durée prévisionnelle des différentes phases du chantier, dans le respect du délai global,	10
Les mesures prises pour assurer la propreté du chantier pour la réduction des nuisances, et le tri des déchets de chantier	5
Le CV de l'équipe qui sera en charge des différents travaux engagés par le cahier de charge spécifique à cet appel à candidature	20
Une attestation dans laquelle il confirme qu'il a visité la serre et consulter le matériel existant et son état de fonctionnement et que son offre prend en considération l'état réel de la serre et de son matériel	5
Un mémoire technique	50
Total	100



**INTESA**  
Innovation dans les Technologies à support d'un  
développement Sostenable de l'Agro-Industrie

## 2. Offre financière :

La commission de dépouillement classe les offres financières d'une façon croissante. Elle attribue la note financière (NF) maximale de 100 points à l'offre la moins disante. Les autres notes seront attribuées proportionnellement à la note maximale (en application de la règle de trois).

Exemple :

Supposons que 4 offres financières sont parvenues au bénéficiaire comme suit :

N° de l'Offre	Montant (Milles Dinars)
1	65
2	40
3	20
4	85

Le nombre de points octroyés à chaque offre sera comme suit :

Offres (classées par ordre croissant)	Montant (Milles Dinars)	Nombre de points
3	20	100
2	40	50
1	65	30,77
4	85	23,53

Et ce en appliquant la formule suivante (pour cet exemple) :  $100 * 20 / OF$

## 3. Note globale

La note globale (NG) est calculée selon la formule suivante :

$$NG = \text{note technique} * 0.7 + \text{Note financière} * 0.3$$

La Commission de marchés compétente sera responsable de :

- Arrêter la liste de candidats qui ne sont pas admis, en précisant la raison de l'exclusion. Les participants non retenus ne pourront contester, pour quelques motifs que ce soit, le bien fondé du choix de la commission, ni être indemnisés de ce fait.
- Arrêter la liste des participants admis (classement avec les notes correspondantes).



**INTESA**  
Innovation dans les Technologies à support d'un  
développement Sostenable de l'agro-Industrie

La commission se réserve la possibilité de ne pas donner suite à l'appel à candidature si elle juge qu'elle n'a pas obtenu des offres acceptables.

**Le Président de l'UTAP**

Signature

*Le Président de l'Union Tunisienne  
de l'Agriculture et de la Pêche*  
*Abdelmajid EZZAR*

**Responsable du projet INTESA**

Signature

Union Tunisienne De L'agriculture  
et de la Pêche  
Assistant du Président  
**khaled Arrak**  
Chargé des Études et de la Polifiration